



Grosly, le jeudi 2 mai 2024

N/Réf. : 24- 05-14- NFE > ELUS CM

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

En application des articles L. 2121-7, L. 2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous prie de bien vouloir assister à la séance publique du Conseil Municipal, qui

MARDI 14 MAI 2024 à 20H30
SALLE DES FETES
Place de la Libération

ORDRE DU JOUR

DIRECTION GENERALE : Dossiers présentés par M. le Maire

- Nomination du secrétaire de séance (article L.2121-15)
- Approbation du procès-verbal de la séance du 11 avril 2024

SERVICE URBANISME Dossier présenté par M. CLOUET

- 1- Règlement Local de Publicité (R.L.P.) – Débat sur les Orientations Générales
- 2- Acquisition des parcelles non bâties cadastrée AI n° 246 sise chemin du Champ à Loup et AM n° 211 sise au lieudit « les buissons »

SERVICE RESSOURCES HUMAINES Dossiers présentés par M. Le Maire

- 3- Création Postes Saisonnier
- 4- Modification du temps de travail d'un emploi permanent à temps non complet
- 5- Création d'emplois permanents à temps complet
- 6- Instauration des indemnités horaires pour travaux supplémentaires
- 7- Modification de l'organisation des cycles de travail des agents municipaux

SERVICE FINANCES : Dossiers présentés par M. GIRARD

- 8- Budget Principal – Exercice 2024 - Décision modificative n° 1
- 9- Souscription d'un emprunt auprès de la Banque Postale

SERVICE DES MARCHÉS PUBLICS Dossiers présentés par M. Le MAIRE

- 10- Marché de prestations d'assurances de la ville et du CCAS de Grosly
- 11- Adhésion au groupement de commandes pour la reliure des actes administratifs et d'état civil

SERVICE JEUNESSE : Dossiers présentés par M. LE MAIRE

- 12- Quotient familial – Barème unique pour la période du lundi 02 septembre 2024 et jusqu'au dernier jour des vacances d'été 2025,
- 13- Participation financière des parents aux « Etudes Surveillées » pour l'année scolaire 2024-2025 et signature des conventions nécessaires à la bonne mise en œuvre de cette prestation,




- 14- Renouvellement d'un tarif exceptionnel « Solidarité Ukraine » pour l'année 2024-2025,
- 15- Fixation du tarif d'accès à la structure EAJ - pour l'année 2024-2025,
- 16- Participation des familles aux semaines multi-activités jeunesse pour les 11-17 ans pour l'année 2024-2025,
- 17- Tarifs du service animation pour l'année scolaire 2024-2025
- 18- Tarifs de la restauration scolaire pour l'année scolaire 2024-2025
- 19- Mode de calcul – fixation du tarif de la carte scolaire pour les transports des élèves Groslaysiens vers le collège Copernic.

QUESTIONS DIVERSES

Comptant sur votre présence et avec tous mes remerciements,

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux, Chers Collègues, de l'assurance de ma considération distinguée.


Patrick CANCOHET
Maire
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Plaine Vallée